



Prix des arts de la Commissaire du Nunavut

Célébration de l'excellence artistique dans le domaine du spectacle

Nous invitons les mises en candidature pour
le Prix des arts du spectacle de la Commissaire du Nunavut.

Le prix annuel consiste en un montant de 10 000 \$.
Le prix de cette année sera remis à un artiste de spectacle établi
en reconnaissance de sa contribution remarquable au domaine des arts
au cours d'une longue période.

Un comité de sélection examinera toutes les mises en candidature.
Les artistes en nomination seront jugés sur leurs réalisations artistiques dans
le domaine du spectacle
et la qualité et l'impact de leur œuvre.

Date limite de mise en candidature : 30 Septembre 2016

Communiquez avec le bureau de la Commissaire du Nunavut
pour obtenir les lignes directrices et les formulaires de mise en candidature.

☎ (867) 975-5120 📠 (867) 975-5123

✉ commissionerofnunavut@gov.nu.ca

www.gov.nu.ca/commissioner